



الهيئة المغربية لسوق الرساميل
AUTORITÉ MAROCAINE DU MARCHÉ DES CAPITAUX



Communiqué de presse

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) porte à la connaissance du public qu'elle a visée en date du 31 octobre 2016, la mise à jour annuelle 2015 du dossier d'information relatif au programme d'émission de billets de trésorerie de Résidences Dar Saada.

Les principales caractéristiques du programme susmentionné sont :

- Plafond du programme d'émission : 500.000.000 MAD ;
- Valeur nominale unitaire : 100.000 MAD ;
- Maturité : de 10 jours à 12 mois ;
- Taux d'intérêt : Déterminé pour chaque émission en fonction des conditions du marché ;
- Organismes responsables du placement : BCP et CFG Bank.

Le dossier d'information visé par l'AMMC est :

- Remis ou adressé sans frais à toute personne dont la souscription est sollicitée, ou qui en fait la demande ;
- Tenu à la disposition du public :
 - Au siège de Résidences Dar Saada : 277 – 279 Boulevard Zerktouni – Casablanca ;
 - Au siège de CFG Bank : 5-7 Rue Ibnou Toufail – Casablanca ;
 - Au siège de BCP : 101, Bd. Zerktouni – Casablanca ;

Enfin, il est également disponible sur le site de l'AMMC (www.ammc.ma).

CONTACT AMMC :

Tél : 05 37 68 89 71

E-Mail : OperationsFinancieres@ammc.ma

CP/EM/028/2016